



Conseil d'administration

334^e session, Genève, 25 octobre-8 novembre 2018

GB.334/INS/1

Section institutionnelle

INS

Date: 25 juillet 2018

Original: anglais

PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Approbation des procès-verbaux de la 333^e session du Conseil d'administration

1. Conformément aux dispositions de l'article 5.6.3 du Règlement du Conseil d'administration, le projet de procès-verbaux de la 333^e session du Conseil d'administration (juin 2018) a été affiché sur le site Web du Conseil d'administration. Les membres disposaient d'un délai de trois semaines après l'affichage pour communiquer au Bureau les modifications qu'ils souhaitaient apporter à leur intervention. Le [projet de procès-verbaux](#) de la 333^e session du Conseil d'administration incorporant les modifications reçues est ainsi soumis au Conseil d'administration pour approbation au début de sa 334^e session.

Projet de décision

2. *Le Conseil d'administration approuve les procès-verbaux de sa 333^e session, tels que modifiés.*